Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR
L'AMENAGEMENT
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI, Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO, Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON, Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD), M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)

Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

5/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Affectation des résultats 2024

Rapporteur : M. SANCIAUME

M. SANCIAUME propose d'affecter les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- Report en section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté »: le montant de 132 384,82 €
- Affectation au compte 1068 « réserves – Excédents de fonctionnement capitalisés » : le montant de 165 000 € (réserves)
- Report en section d'investissement, au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » : le montant de 43 148,05 €

M. SANCIAUME propose aux membres du conseil de confirmer cette affectation des résultats.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président

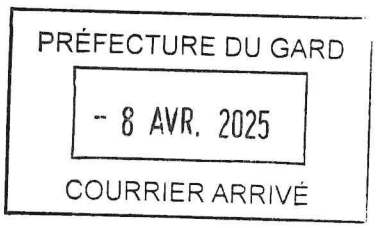


Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance



Jacques PASTOUREL



Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR L'AMENAGEMENT
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI,
Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO,
Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON,
Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD), M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)
Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

4/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Adoption du Compte Administratif 2024

Rapporteur : M. SANCIAUME

Il convient aujourd'hui d'approuver le compte administratif.

Ce compte fait ressortir les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 156 270,21 €
- Recettes : 453 735,03 €

Soit un excédent de fonctionnement de : 297 464,82 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 167 711,09 €
- Recettes : 210 859,14 €

Soit un excédent d'investissement de : 43 148,05 €

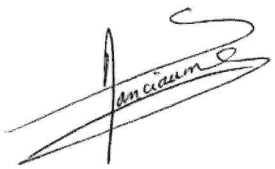
Le résultat global de clôture s'établit donc à 340 612,87 €

Conformément à la règle, M. SANCIAUME sort de la salle et ne participe pas au vote. Il demande à Mme HOFFMANN de faire adopter le compte administratif 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président



Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance



Jacques PASTOUREL



PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
28 MARS 2025
Bureau du Courrier

Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR L'AMENAGEMENT
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriale Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Pas de quorum requis
Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de conseillers présents ou représentés : 9
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 26 mars 2025
(séance du 19/03/25 reportée faute de quorum)

à 17 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois de mars 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI,
M. ZANIRATO, Mme CAYOL, Mme VIDAL, Mme THUAIRE,
Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD)

Absents Excusés :
Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, Mme LOUVARD
Mme CLAPOT, Mme DIBON, M. DEVEZE, M. MUONGHANE
M. CATUOGNO, Mme ARNAUD, Mme FERRARO,
Mme LAUTIER, Mme BON, Mme JEAN, M. MICALLEF,
Mme MALLAH, Mme BENHAMOU, Mme ARTERO
(La commune de Sauveterre n'a pas encore élu son nouveau second représentant titulaire)

2/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025

Rapporteur : M. SANCIAUME

Le débat d'orientations budgétaires est le moment de présenter un bilan de l'année écoulée ainsi que les orientations budgétaires majeures prévues pour l'année en cours. Il permet également à l'assemblée délibérante d'être informée sur l'évolution financière du syndicat.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil syndical, conformément aux lois en vigueur et plus précisément à l'article L.23 12-1 du CGTC, de débattre sur les orientations budgétaires du syndicat pour l'année 2025.

Cette délibération doit faire l'objet d'un vote qui prend acte de la tenue du débat.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve-lez-Avignon, le 27 mars 2025.

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
28 MARS 2025
Bureau du Courrier

Le Président

Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
27 MARS 2025
Bureau du Courrier

Rapport d'orientation budgétaire 2025
Syndicat du lycée Jean Vilar

Monsieur le Président propose aux membres du conseil syndical, conformément aux lois en vigueur et plus précisément à l'article L.23 12-1 du CGCT, de débattre sur les orientations budgétaires du syndicat pour 2025.

Non décisionnel, ce débat est obligatoire. Il permet aux conseillers syndicaux de disposer des informations utiles à l'examen du budget et doit faire désormais l'objet d'un vote du conseil syndical sur la base d'un rapport.

Celui-ci porte sur les orientations budgétaires (Rapport d'Orientations Budgétaires), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Le ROB doit faire l'objet d'une publication, et doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département.

1) *Le bilan de l'exercice 2024*

Le bilan de l'année 2024 permet de dégager les états suivants :

- Excédent de fonctionnement : 297 464.82 €
- Excédent d'investissement : 42 148.05 €
- Excédent global : 344 056.67 €

L'exécution budgétaire 2024 s'est donc très bien déroulée, nous n'avons pas eu à déplorer de grosses réparations.

L'accent a été mis sur la poursuite des travaux d'amélioration énergétique puisque nous avons concentré la majeure partie de notre investissement sur :

- Installation d'appuis vélos
- Petite réparation toiture
- Changement des lumières local de stockage
- Changement batterie système de sécurité
- Changement des luminaires de la grande salle
- Changement miroir vestiaire

En matière de recette de fonctionnement, la prévision a été respectée.

De plus, nous avons fait l'acquisition des matériels suivants :

- Sonorisation gymnase
- Tribune roulante supplémentaire
- Tatamis

2) *Les perspectives pour 2025*

Enjeu budgétaire :
Contrairement à ce que je vous avais annoncé en début 2024, et au regard de nos résultats de cette année, je vous propose de maintenir les participations des communes sans augmentation car nous arrivons à équilibrer notre budget grâce à la baisse de l'inflation et des dépenses énergétiques.

Le budget 2025 du syndicat supportera toutefois la pleine annuité de nos encours d'emprunts soit 40 000 € et cela sur les 7 années suivantes.

La bonne gestion de notre installation et la prudence budgétaire que nous avons toujours eues nous permettent néanmoins d'aborder cette échéance avec sérénité, puisque nous pourrons bénéficier de nos réserves de recettes de fonctionnement pour minimiser l'impact sur les cotisations des communes.

Concernant la gestion de l'énergétique :

Nous avons eu à payer en 2024 plus de 13 000 € de GAZ et 15 000 € d'électricité alors que nous avions prévu au budget 37 000 €. Grâce aux mesures de gestion prises et aux travaux réalisés nous avons pu faire quelques économies sur ce poste budgétaire.

Pour 2025, les dépenses d'investissement sont évaluées à 23 000 € de travaux et à 7 000 € d'acquisition de matériel. Le reste des dépenses de fonctionnement devrait rester stable y compris pour les dépenses en matière énergétique.

Les investissements sont envisagés à hauteur de 23 000 € et se matérialiseraient par :

- Réparations toiture
- Grosse réparation autolaveuse
- Peinture de l'ensemble des vestiaires
- Reprise des carrelages des sanitaires
- Etude solution parking (relevé topo et / ou acquisition terrain voisin)

Pour ce qui concerne le matériel, il est envisagé de faire l'acquisition de :

- Protections IPN (deuxième partie)
- Poubelles de tri
- Installation VMC

Le reste de la dépense d'investissement étant constitué par le remboursement du capital.

Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR L'AMENAGEMENT
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI,
Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO,
Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON,
Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD), M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)
Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

3/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Adoption du Compte de Gestion 2024

Rapporteur : M. SANCIAUME

M. SANCIAUME informe les membres du conseil que, conformément à l'article L.1612-12 du CGCT, le percepteur a fait parvenir au siège du syndicat le compte de sa gestion 2024.

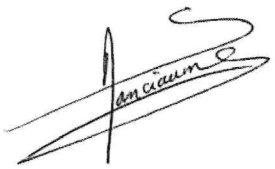
Il le propose à la lecture des membres du syndicat et constate un résultat identique au centime d'euro près, au compte administratif.

Il demande aux conseillers syndicaux d'approuver le compte de gestion 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président



Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL



Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR *L'AMENAGEMENT*
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI,
Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO,
Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON,
Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD),
M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)
Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

6/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Vote du budget primitif 2025

Rapporteur : M. SANCIAUME

M. SANCIAUME propose aux membres du conseil syndical le budget primitif 2025.

Celui-ci s'équilibre de la manière suivante :

- section de fonctionnement
 - Dépenses et recettes : 447 268,34 €
- section d'investissement
 - Dépenses et recettes : 503 581,17 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président



Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance



Jacques PASTOUREL



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SGC AVIGNON
N° CODIQUE 084005
Date Edition : 20/03/2025
Compte : DEFINITIF

PRÉFECTURE DU GARD
- 8 AVR. 2025
COURRIER ARRIVÉ

IDENTIFIANT BUDGET 24700
N° de SIRET 20007148800015

SY POUR AMEN DU SITE DU LYCEE
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Ludovic BIDEGARAY

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 20/03/2025

Population 56874
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale 3
1 Bilan synthétique Etat I-1 4
2 Bilan Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif
2.2 Bilan Passif
3 Compte de résultat synthétique Etat I-3 9
4 Compte de résultat Etat I-4 11
5 Annexe 13
Etats des opérations pour compte de tiers Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire 16
1 Résultats budgétaires de l'exercice Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs 27
1 Balance des comptes Etat III-1 28
2 Situation des valeurs inactives Etat III-2 36
4EME PARTIE : Page des signatures 37

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

24700 - SY POUR AMEN DU SITE DU LYCEE Exercice 2024

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		**FONDS PROPRES**	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	1 045,08
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	1 669,07
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	141,04
Terrains	1 267,59	Résultat de l'exercice	156,43
Constructions	2 065,42	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	11,70	**TOTAL FONDS PROPRES (I)**	**3 011,61**
Réseaux divers		**PASSIF**	
Installations techniques, agencements et matériel	561,41	**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)**	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		**DETTES FINANCIÈRES**	
Autres	30,92	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	49,71	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 331,49
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		**TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)**	**1 331,49**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**3 986,75**	**DETTES NON FINANCIÈRES**	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2,68
Stocks		Autres dettes non financières	17,48
Créances	64,00	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		**TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)**	**20,16**
Trésorerie	312,52	**TOTAL TRÉSORERIE (4)**	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**376,51**	**TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)**	**1 351,65**
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**4 363,26**	**TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)**	**4 363,26**

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations